

## Loi Blanquer, réforme des lycées, statut, service public :

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 4 AVRIL !

Le Panneau syndical SUD éducation #73 • Début avril 2019

### Amplifions la mobilisation ! Le 4 avril, soyons massivement en grève et en manifestation !

En se mettant massivement en grève le 19 mars, les personnels ont signifié leur refus des réformes en cours, et en particulier de la loi Blanquer, au cœur des mots d'ordre. Les manifestations du 30 mars ont permis de montrer l'ampleur du soutien de la population au mouvement. Dans de nombreux départements, des assemblées générales réunissent plus de cent grévistes, parfois jusqu'à plusieurs centaines. Que ce soit par le nombre de grévistes, le nombre de personnes en manifestation ou en AG, cette mobilisation est le signe de la volonté de la construction d'un rapport de force majeur, alors que le ministre tente par tous les moyens d'intimider les personnels mobilisés.

Pour gagner, une seule journée de grève ne suffit pas. C'est ce qu'ont bien compris les grévistes réuni-e-s en assemblée générale, qui ont posé de nouvelles dates de grève dans le paysage. Partout, ces dates sont envisagées comme autant de points d'appui pour construire la grève reconductible. Pour SUD éducation, une chose est claire : c'est aux grévistes de décider de leur calendrier de mobilisation, et SUD éducation les soutiendra dans les choix qui seront effectués.

Dès maintenant, SUD éducation appelle :

⇒ à la grève reconductible à partir des dates décidée par les personnels

⇒ à la constitution d'assemblées locales regroupant les personnels et les parent d'élèves des écoles, établissements scolaires pour se coordonner, 1er et second degré ;

⇒ mettre en débat la grève et sa reconduction sur nos lieux de travail.

**La date du 4 avril sera un pivot dans la mobilisation : soyons massivement en grève en manifestation ! ■**

### Offensive du gouvernement sur le temps de travail des fonctionnaires

Un rapport à paraître préconise au gouvernement de retirer aux CPE le libre emploi des 4 heures hebdomadaires dont ils et elles disposent, et de supprimer les jours de congé de fractionnement des personnels techniques (ADJAENES, BIATSS). Ce rapport, commandé par le gouvernement, constitue une attaque directe contre les personnels et leur statut. Qui plus est, ces mesures ont pour but les économies par les suppressions de postes.

### Organisation pathogène du travail : le ministère responsable

Les conditions de travail dans l'Éducation nationale se dégradent. Pressions hiérarchiques, injonctions contradictoires et absurdes, bureaucratisation, suppressions de postes, hausse des effectifs... L'organisation du travail pathogène par la hiérarchie a des conséquences, notamment le suicide d'un collègue à Eaubonne (95). Pour SUD éducation, l'administration et le ministère portent directement la responsabilité de la dégradation de la santé collective des personnels de l'Éducation nationale.

Il est libéral, il est réactionnaire

**Combattons  
le projet**

**d'école  
Blanquer**

**MOBILISONS-NOUS !**

PAR LA GRÈVE

DANS L'UNITÉ

DANS LA DURÉE

**Toutes les infos**

[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



@SUDeducationfederation



@SUD\_education